



Genève, le 27 septembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, du département du territoire, de la Ville de Genève et des communes de Carouge et Lancy

Faire vivre la culture dans le secteur du PAV

Le canton, la Ville de Genève et les communes de Carouge et Lancy ont présenté ce jour les résultats de deux études exploratoires proposant une planification des lieux culturels diurnes et nocturnes appelés à se développer ou à être pérennisés dans le secteur du PAV. Deux pôles culturels sont notamment prévus, l'un au Fil de l'Arve, l'autre autour de l'Etoile.

La culture a vocation à occuper une place prépondérante dans le secteur en développement de Praille Acacias Vernets (PAV). Pour répondre aux principes et aux priorités d'actions définis par la fiche A21 du plan directeur cantonal (PDCn), adoptée par le Grand Conseil lors de la mise à jour du PDCn, le canton, soit pour lui le département du territoire (DT) et le département de la cohésion sociale (DCS), la Ville de Genève et les communes de Carouge et Lancy ont souligné la nécessité d'une planification concertée des lieux culturels situés sur le territoire du PAV.

Dans une volonté de promouvoir la culture pour toutes et tous, de favoriser des espaces de création et de diffusion et de planifier des lieux culturels, notamment nocturnes les autorités prévoient de développer un axe fort dans ce domaine, voué à animer et faire vivre la population appelée à se loger ou à travailler dans le secteur du PAV, mais aussi à s'y rendre à des fins de loisirs.

Des lieux culturels occupent aujourd'hui déjà les espaces concernés. Une planification réunissant les collectivités publiques et les milieux culturels doit faciliter la poursuite du dialogue portant sur le maintien des lieux existants, la pérennisation de certains lieux initialement conçus comme temporaires et la mise à disposition de nouveaux lieux temporaires.

La culture permet d'étendre, de diversifier et d'enrichir la vie urbaine, tout en accompagnant la mutation du secteur du PAV.

Ainsi, deux études commandées au bureau d'architectes urbanistes MSV (Au Fil de l'Arve) et au bureau de programmation urbaine urbz ([secteur de l'Etoile](#)) amènent des pistes visant à accompagner le développement du secteur d'une infrastructure culturelle cohérente et riche.

Un troisième volet d'études sera conduit dès 2020 pour le sud du secteur PAV, dans le secteur Praille Ouest, le long de la route des Jeunes. Dans les quartiers du périmètre PAV plus fortement affectés aux logements, tels que les Noirettes, les Acacias et Grosselin, la programmation culturelle sera davantage pilotée par les communes, en lien avec le développement des équipements scolaires et de la petite enfance notamment.

Au Fil de l'Arve

Le premier volet de ces investigations s'inscrit le long de l'Arve entre la pointe de la Jonction et la route des Acacias. L'image directrice propose d'intégrer les activités culturelles dans une armature paysagère et d'espaces publics reliés à l'Arve et emblématiques d'un site postindustriel. Dans une relation étroite avec la nature, des lieux de culture émergente et indépendante donneront une identité à ce quartier qui s'étend de la pointe de la Jonction à la route des Acacias.

L'étude propose de consolider ce fil culturel sur la base de trois stratégies complémentaires:

- le maintien de lieux existants tels que le théâtre du Loup et la Parfumerie;
- les usages provisoires de certains bâtiments, à considérer au cas par cas dans le cadre de la mutation urbaine;
- l'intégration de lieux culturels et socio-culturels dans de nouvelles opérations tel que prévu dans l'opération Les Vernets, et à prévoir dans les futurs projets de la Pointe Nord, côté Gravière et Firmenich.

Secteur de l'Etoile

Dans ce secteur central, l'image directrice prévoit des lieux nouveaux à intégrer au fil des nouvelles opérations de transformation, qui composeront ensemble un espace culturel multidisciplinaire, qu'il soit institutionnel ou privé. A proximité immédiate de la gare de Lancy Pont-Rouge, l'offre culturelle dans le secteur de l'Etoile se veut dense et accessible. Un espace de 6000 m2 reste au surplus réservé pour un équipement culturel dans le socle d'une des tours de 175 mètres prévue à la place de l'Etoile.

Le projet développé par urbz préconise de ne pas se limiter à un centre de diffusion classique, mais de déborder du socle de la tour pour occuper les espaces alentours. Il insiste sur les besoins d'espaces de création et sur la notion d'interface de la création genevoise, en vue d'augmenter son rayonnement. Ainsi, des ponts émergeront entre monde culturel et créatif et secteur économique. Ce principe de « constellation » doit guider l'élaboration des futurs plans localisés de quartier, tout en intégrant et renforçant les lieux culturels existants dans le secteur, à l'instar du théâtre Alchimic ou encore d'Arcoop.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, T. 022 546 54 32;*
- *M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du département du territoire, en contactant M. Vincent Lusser, secrétaire général adjoint chargé de la promotion des grands projets, T. 076 318 30 64;*
- *Ville de Genève: M. Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport, en contactant M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel, T. 079 542 66 50, ou M. Rémy Pagani, conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, en contactant Mme Anaïs Balabazan, déléguée à l'information et à la communication, T. 022 418 20 53;*
- *Commune de Carouge: Mme Stéphanie Lammar, conseillère administrative chargée du dicastère de la culture, T. 022 307 89 17, ou M. Nicolas Walder, conseiller administratif chargé du dicastère de l'urbanisme, T. 022 307 89 17;*
- *Commune de Lancy: M. Stéphane Lorenzini, conseiller administratif délégué à la culture, T. 022 706 15 37 ou 079 202 24 35.*